

INFORMATIONS et CONTACTS :

Consulter le site: <http://www.fcpe69.fr>

FORMATIONS

La FCPE 69 organise régulièrement des formations gratuites à destination de ses adhérents.

- Elles ont lieu principalement au siège du Conseil départemental (16 rue Galilée à Villeurbanne) **à partir de 20h30** et durent environ 2 heures.
- Les **inscriptions obligatoires** (maximum 20 personnes- voire 15 pour la formation sur le budget des établissements) sont limitées à **2 personnes par conseil local**.
- Si les inscriptions sont inférieures à 5, celle-ci est annulée; sauf exception : la formation « création et animation d'un conseil local »
- Elles peuvent être délocalisées à la demande des conseils locaux sous conditions (12 participants minimum de plusieurs conseils locaux et l'organisation matérielle est prise en charge par le conseil local accueillant).
- Elles sont organisées et mises en œuvre par les administrateurs bénévoles, avec ou sans intervenants extérieurs.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS auprès du secrétariat : 04 37 91 65 30

Pour le programme actualisé, consulter le site: <http://www.fcpe69.fr>